



Parcours Bidisciplinaire franco-allemand - spécialité Allemand (mineure Philosophie)

Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)



Composante
UFR Langues et
Communication



Langue(s)
d'enseignement
Allemand,
Français

Présentation

Le parcours bidisciplinaire Allemand-Philosophie de la licence LLCER Allemand relève d'une double diplomation franco-allemande sous l'égide de l'Université Franco-Allemande (UFA), qui soutient ce type de programmes (bourses d'études pour les étudiants et financement de modules franco-allemands spécifiques). Il permet d'effectuer la moitié des études en France, l'autre moitié en Allemagne (L1 à Dijon, L2 à Mayence et L3 partagée entre Dijon et Mayence) et conduit à l'obtention d'un diplôme français de licence LLCER Allemand et d'un diplôme allemand de Bachelor of Arts Germanistik-Philosophie.

Objectifs

1) Connaissances et compétences disciplinaires :

- connaissances approfondies en langue, littérature, culture et civilisation des pays germanophones.
- une formation générale en philosophie, avec un accent mis sur l'histoire de la philosophie, la philosophie des Lumières et la philosophie kantienne à Mayence, ainsi que sur la philosophie contemporaine à Dijon : philosophie de l'environnement, philosophie féministe, étude critique des raisonnements et philosophie du care.

- initiation aux processus de production des connaissances et aux principaux enjeux de la recherche dans les deux disciplines étudiées.

2) Compétences transversales :

- acquisition d'une culture générale garante de l'ouverture d'esprit, de l'autonomie et de l'esprit critique nécessaires à tout emploi dans des postes à responsabilités au sein des secteurs public ou privé en Allemagne ou en France, et de manière général à l'international.
 - maîtrise de la langue française et compétences linguistiques en allemand d'un très bon niveau (C1).
 - analyse conceptuelle et étude critique des raisonnements.
 - capacité à situer les productions culturelles et artistiques dans leurs différents contextes, à analyser des discours variés, à produire des textes argumentatifs, à faire preuve d'esprit critique, à travailler en équipe, à mettre en œuvre des compétences rédactionnelles et orales.
 - capacité à analyser et synthétiser des informations, à communiquer et transmettre des contenus à des publics variés.
 - maîtrise des outils informatiques et des techniques de la recherche documentaire.
- 3) Élaboration du projet professionnel et acquisition de premières compétences dans un domaine professionnel grâce à des stages en France ou en Allemagne et à l'initiation



à la recherche (rédaction de mini-mémoires liés à certains cours et d'un mémoire de Bachelor en fin de cycle).

Compétences acquises

Compétences en LLCER Allemand :

- 1) Communiquer de façon pertinente (à l'écrit et à l'oral) en français et en allemand.
- 2) Décrire et analyser le fonctionnement de la langue allemande sur un plan théorique et en contexte.
- 3) Traduire des documents de nature et de longueur variées (de l'allemand vers le français ; du français vers l'allemand).
- 4) Lire, comprendre et commenter une œuvre littéraire dans son contexte culturel.
- 5) Comprendre et analyser une aire géopolitique et culturelle dans une démarche critique.
- 6) Décrire, analyser et interpréter des œuvres visuelles et/ou des phénomènes culturels.
- 7) Élaborer et construire son projet personnel et professionnel en lien avec les langues et la culture.

Compétences en Philosophie :

- a) Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.
- b) Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances pour procéder à leur analyse en les contextualisant.
- c) Mettre en relation les grands débats contemporains entre eux et avec l'histoire des idées pour les analyser.
- d) Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur

des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique – et dans au moins une langue étrangère.

e) Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.

f) Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

g) Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : <https://ub-link.u-bourgogne.fr/scolarité>

Les modalités de contrôle continu ci-dessous s'appliquent pour la discipline Allemand à l'UFR Langues et Communication :

Règles du contrôle continu intégral

Les UE évaluées en contrôle continu intégral feront l'objet chaque semestre d'au minimum trois évaluations. La moyenne des notes obtenues lors des différentes évaluations constituera la moyenne obtenue à l'UE. Un coefficient différent peut être affecté aux différentes matières composant l'UE **et** aux notes obtenues. Ces informations seront communiquées par l'équipe pédagogique en début de semestre.

Absence à un contrôle continu : une absence injustifiée à un contrôle continu (écrit ou oral) sera sanctionnée par la note de 0/20. Si l'absence est justifiée, l'évaluation est neutralisée. Si un étudiant a plusieurs absences justifiées, l'équipe pédagogique décidera de la possibilité de proposer une épreuve de substitution qui pourra prendre une autre forme



que l'évaluation initiale. L'absence injustifiée à l'épreuve de substitution se traduira par la note de 0/20.

Les étudiants inscrits tardivement devront participer aux contrôles continus qui restent entre leur date d'inscription et la fin du semestre. S'ils n'ont pas obtenu un minimum de deux notes, une épreuve de substitution leur sera proposée.

Rappel des règles des contrôles continus lorsque l'UE n'est pas évaluée en contrôle continu intégral et des absences aux examens :

Pour les étudiants dispensés d'assiduité ou inscrits tardivement : lorsqu'une matière est évaluée par un contrôle continu, le dernier contrôle continu sert de contrôle terminal.

Absence à un contrôle continu : en cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant devra se présenter aux épreuves de la seconde session. Le calcul de la moyenne au niveau de l'UE du semestre et de l'année ne pourra s'effectuer en session 1. La mention DEF (« défaillant ») apparaîtra. En cas d'absence justifiée, l'évaluation sera neutralisée. L'absence devra cependant impérativement être justifiée dans les 15 jours. Passé ce délai, tout justificatif sera refusé et l'étudiant devra se présenter à la seconde session.

Un étudiant qui aurait été absent à tous les contrôles continus d'une matière devra se présenter en seconde session. Si aucun examen de session 2 n'est prévu pour un cours, une épreuve de substitution lui sera proposée.

Sessions d'examen

L'absence à un examen écrit ou oral en session 1 (1er ou 2nd semestre) entraîne la mention ABI (« absence injustifiée ») ou ABJ (« absence justifiée ») à l'épreuve correspondante et une **absence de calcul** de la moyenne de l'UE, du semestre et de l'année. La moyenne sera remplacée par la mention DEF (« défaillant »).

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières composant cette UE sont reportées d'une session sur l'autre lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 10/20 mais pas d'une année sur l'autre. *En cas de redoublement*, toutes les matières composant une UE non validée devront donc être repassées.

Session 2 : L'étudiant ajourné à la session 1 repasse en session 2 les épreuves des matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises du semestre non validé. **Les UE évaluées en contrôle continu intégral ne sont pas concernées par la session 2.**

Les notes de contrôle continu (CC) sont reportées entre la session 1 et la session 2.

COMPENSATION : la compensation, qui est organisée sur la base de la moyenne des notes obtenues pondérées par les coefficients, s'opère :

- entre les éléments constitutifs d'une même UE ;
- entre les UE d'un même semestre ;
- entre les deux semestres de la même année universitaire.

Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est égale ou supérieure à 10 sur 20. L'année est validée si la moyenne générale entre les deux semestres est égale ou supérieure à 10 sur 20.

CAPITALISATION : chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont égales ou supérieures à 10 sur 20.

Plagiat : tout devoir plagié sera sanctionné.

La contrefaçon est une infraction pénale prévue à l'article L. 335-2 CPI prévoyant des peines de 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende. En outre, dans le cadre universitaire, elle constitue aussi une fraude pouvant faire l'objet d'une procédure disciplinaire régie par le décret du 28 janvier 2015.

Étudiants AJAC (Ajournés mais Autorisés À Composer dans l'année supérieure) :



Le système AJAC s'applique selon les modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne et figurant dans le « Référentiel commun des études L-M-D ».

Conditions générales : l'étudiant doit avoir acquis au moins 20 ECTS par semestre de l'année en cours (dont UE1 ou UE2) pour bénéficier de ce statut.

ATTENTION : - Le système AJAC n'est pas automatique mais dérogatoire. Les jurys d'examen arrêtent la liste des étudiants ajournés remplissant les conditions pour bénéficier du statut d'AJAC. Ce statut n'est pas imposé à l'étudiant.

Pour pouvoir en bénéficier, l'étudiant AJPA (AJourné mais Potentiellement AJAC) doit en faire la demande par écrit auprès de la scolarité de l'UFR en rappelant les UE validées et le nombre d'ECTS acquis au cours des deux derniers semestres.

Rappel des règles de progression : la poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.

Admission

Conditions d'accès

L1 : Parcoursup

L2 : Après avoir validé une L1 LLCER Allemand Parcours bidisciplinaire Allemand-Philosophie dans le cadre du Cursus intégré Dijon-Mayence, ou accès direct à la L2 sous conditions après validation d'un double cursus Allemand-Philosophie et/ou d'une première année de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Consulter le secrétariat pédagogique : amandine.genty@u-bourgogne.fr

L3 : Après avoir validé une L2 LLCER Allemand Parcours bidisciplinaire Allemand-Philosophie dans le cadre du Cursus intégré Dijon-Mayence.

Modalités de candidatures

L1 : Parcoursup (critères de sélection : essentiellement notes, appréciations des professeurs du secondaire, CV et lettre de motivation détaillée).

Consulter le secrétariat pédagogique pour une éventuelle entrée parallèle en L2.

Pas d'entrée parallèle en L3.

Attendus / Pré-requis

Compétences linguistiques : bonne maîtrise du français et de l'allemand obligatoire dès l'entrée en L1 (Français : niveau B2 minimum – Allemand : niveau B1 minimum, B2 recommandé). Culture générale, ouverture d'esprit et grande capacité de travail. Intérêt pour les langues française et allemande, la philosophie et la culture des pays francophones et germanophones, la littérature et les disciplines littéraires en général. Compétences en français et capacités rédactionnelles.

Et après

Poursuite d'études

Toutes les poursuites d'études en master des licences LLCER Allemand et Philosophie + celles du Bachelor of Arts en Allemagne (double diplomation franco-allemande).

Débouchés professionnels

Tous les débouchés professionnels des licences LLCER Allemand et Philosophie + ceux du Bachelor of Arts en Allemagne (double diplomation franco-allemande) : administration publique, administration des entreprises ; autres activités de service (associations) ; métiers du patrimoine et de la culture, des arts et du spectacle ; métiers de l'information (communication, journalisme) ; métiers des



langues (traduction, interprétariat, édition, tourisme, relations internationales, etc.) ; métiers de l'enseignement et de la recherche.

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Sylvie MARCHENOIR

✉ sylvie.marchenoir@u-bourgogne.fr

Scolarité

Karine DELASSELLE

☎ 03.80.39.56.08

✉ karine.delasselle@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Gaëlle WARD (anglais)

✉ gaelle.ward@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Cigdem AKKAS

✉ cigdem.akkas@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Amandine GENTY

✉ amandine.genty@u-bourgogne.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon



Programme

Organisation

La Licence LLCER comporte six semestres, divisés chacun en cinq Unités d'Enseignement (UE).

Les différents enseignements sont dispensés essentiellement sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), et de travaux pratiques (TP) dans certaines matières.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en crédits européens (ECTS). Un semestre universitaire représente 30 crédits européens, l'ensemble de la formation 180 crédits.

La Licence LLCER comprend **deux parcours** :

- – **Parcours Métiers des langues** (voir fiche filière spécifique)
- **Parcours Bidisciplinaire franco-allemand** (pour les combinaisons de disciplines Allemand-Anglais, Allemand-Histoire, Allemand-Lettres, Allemand-Philosophie, Anglais-Allemand et Anglais-Lettres)

- Organisation du Parcours bidisciplinaire Allemand-Philosophie

Chaque semestre est construit autour de 5 unités d'enseignement correspondant à 5 grands blocs de compétences :

BLOC 1 (UE1) : Allemand Disciplinaire 1 : Langue. Ce bloc comprend les macro-compétences suivantes : 1) Communiquer de façon pertinente (à l'écrit et à l'oral) dans la langue de spécialité ; 2) Décrire et analyser le fonctionnement de la langue étudiée sur un plan théorique et en contexte ; 3) Traduire des documents de nature et de longueur variées ; 7) S'exprimer de façon maîtrisée en langue française à l'écrit et à l'oral.

BLOC 2 (UE2) : Allemand Disciplinaire 2 : Littérature et civilisation, correspondant à la macro-compétence 4) Lire, comprendre et commenter une œuvre littéraire dans son contexte culturel ainsi qu'à la macro-compétence 5) Comprendre et analyser une aire géopolitique et culturelle dans une démarche critique.

BLOC 3 (UE3) : Compléments disciplinaires (Philosophie et Allemand), permettant de mieux maîtriser les macro-compétences travaillées dans les autres UE et de s'intéresser notamment à la philosophie des sciences et aux problèmes d'éthique. Il s'agit aussi d'acquérir les macro-compétences 6) Décrire, analyser et interpréter des œuvres visuelles et/ou des phénomènes culturels en langue allemande et 7) Élaborer et construire son projet personnel et professionnel en lien avec la philosophie, les langues et la culture.

BLOC 4 (UE4) : Philosophie Disciplinaire 1 : Philosophie générale avec ouverture sur la philosophie morale et politique (L2) puis sur la métaphysique et la théorie de la connaissance (L3). Ce premier bloc disciplinaire permet d'acquérir toutes les compétences en Philosophie et de travailler en particulier la macro-compétence c) mettre en relation les grands débats contemporains entre eux et avec l'histoire des idées pour les analyser.

BLOC 5 (UE5) : Philosophie Disciplinaire 2 : Histoire de la philosophie. Ce second bloc disciplinaire, qui aborde chaque année les grandes périodes de la philosophie (philosophie antique et médiévale, philosophie moderne et philosophie contemporaine), permet également d'acquérir toutes les compétences en Philosophie et de travailler spécifiquement la macro-compétence a) identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.



Chaque macro-compétence se décline en micro-compétences que l'étudiant acquiert progressivement tout au long de son parcours (à un niveau novice, puis intermédiaire et enfin confirmé). Les compétences visées et évaluées dans le cadre des différents enseignements seront présentées aux étudiants par l'équipe pédagogique.

Aux niveaux L2 et L3, tous les étudiants effectueront **un stage obligatoire** et éventuellement d'autres stages facultatifs en Allemagne ou en France et bénéficieront d'une **initiation à la recherche** à travers la rédaction de mini-mémoires liés à certains cours et celle d'un mémoire de fin de diplôme en Allemagne (*Bachelorarbeit*).

Licence 1

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand : Langue	UE						8 crédits
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
Grammaire	Matière		6h	6h			
Compréhension- Expression écrite	Matière			12h			
Phonétique et prononciation	Matière				12h		
Expression orale	Matière				12h		
UE2 Allemand : Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Initiation à la littérature des pays germanophones	Matière		12h	12h			
Civilisation contemporaine de l'Allemagne I	Matière		12h	12h			
Culture de l'image I	Matière			12h			
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philosophie)	UE						6 crédits
Grammaire comparée du français et de l'allemand (UE5 Allemand)	Matière			12h			
Éthique, science et société (UE4 Philo)	Matière		18h				
UE4 Philosophie disciplinaire 1 : philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière		22h				
Introduction à la philosophie	Matière		18h				
UE5 Philosophie disciplinaire 2 : Histoire de la philosophie	UE						4 crédits
Philosophie antique & médiévale	Matière		18h				
Philosophie moderne	Matière		22h				
Module franco-allemand	Module			6h			

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand : Langue	UE						8 crédits
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
Grammaire	Matière		6h	6h			
Compréhension - Expression écrite	Matière			12h			



Phonétique et prononciation	Matière	12h					
Expression orale	Matière	12h					
UE2 Allemand : Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Initiation à la littérature des pays germanophones	Matière	12h	12h				
Introduction à l'histoire des pays germanophones	Matière	12h	12h				
Civilisation autrichienne	Matière	12h					
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philosophie)	UE						6 crédits
Lieux de mémoire de l'espace germanophone (UE4 Allemand)	Matière		12h				
Culture de l'image II (UE4 Allemand)	Matière		12h				
Philosophie des sciences (UE4 Philo)	Matière	22h					
UE4 Philosophie disciplinaire 1 : philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière	22h					
Philosophie morale et politique	Matière	22h					
UE5 Philosophie Disciplinaire 2 : Histoire de la philosophie	UE						4 crédits
Philosophie antique et médiévale	Matière	18h					
Philosophie contemporaine	Matière	22h					
Module franco-allemand	Module		26h				

Licence 2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand :Langue	UE						8 crédits
Grammaire	Matière			9h			
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
UE2 Allemand : Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Histoire de la littérature (XIXe siècle)	Matière		12h				
Etude d'œuvres littéraires	Matière		12h				
Histoire de l'Allemagne (XVI-XVIIIe siècles)	Matière		12h	9h			
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philosophie)	UE						6 crédits
Civilisation contemporaine II (Allemagne)	Matière			12h			
Histoire de l'art	Matière		12h				
Logique contemporaine (UE4 Philo)	Matière		12h	10h			
UE4 Philosophie : Philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière		12h	10h			
Philosophie morale	Matière		12h	10h			
UE5 Philosophie: Histoire de la philosophie	UE						4 crédits
Philosophie moderne	Matière		12h	10h			
Philosophie contemporaine	Matière		12h	10h			



Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand : Langue	UE						8 crédits
Grammaire	Matière			6h			
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
UE2 Allemand : Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Histoire de la littérature (XXe siècle)	Matière		12h				
Etude d'œuvres littéraires	Matière		12h				
Histoire de l'Allemagne (XIXe siècle)	Matière		12h	9h			
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philo)	UE						6 crédits
Initiation à l'histoire des idées	Matière		6h	6h			
Histoire culturelle de l'Autriche	Matière			12h			
Philosophie du vivant (UE4 Philo)	Matière		12h	10h			
UE4 Philosophie : Philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière		12h	10h			
Philosophie du droit et de la politique	Matière		12h	10h			
UE5 Philosophie: Histoire de la Philosophie	UE						4 crédits
Philosophie moderne	Matière		12h	10h			
Philosophie antique et médiévale	Matière		12h	10h			

Licence 3

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand : Langue	UE						8 crédits
Linguistique	Matière		6h	6h			
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
UE2 Allemand : Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Littérature des pays germanophones : question 1	Matière		12h				
Littérature des pays germanophones : question 2	Matière		12h				
Littérature des pays germanophones : question 3	Matière		12h				
Histoire de l'Allemagne 1914-1945	Matière		12h	12h			
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philosophie)	UE						6 crédits
Histoire des idées	Matière		12h				
Philosophie morale (UE4 Philo)	Matière		16h	6h			
UE4 Philosophie : Philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière		16h	6h			
Métaphysique	Matière						



UE5 Philosophie : Histoire de la philosophie

UE

4 crédits

Philosophie contemporaine

Matière

12h

6h

Philosophie antique et médiévale

Matière

16h

6h

Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Allemand : Langue	UE						8 crédits
Linguistique	Matière		6h	6h			
Thème	Matière			12h			
Version	Matière			12h			
UE2 Allemand: Littérature et Civilisation	UE						8 crédits
Littérature des pays germanophones : question 1	Matière		12h				
Littérature des pays germanophones : question 2	Matière		12h				
Littérature des pays germanophones : question 3	Matière		12h				
Histoire de l'Allemagne après 1945	Matière		12h	12h			
UE3 Compléments disciplinaires (Allemand et Philosophie)	UE						6 crédits
Histoire des idées	Matière		12h				
Philosophie des sciences (UE4 Philo)	Matière		16h	6h			
UE4 Philosophie: Philosophie générale	UE						4 crédits
Philosophie générale	Matière		16h	6h			
Théorie de la connaissance	Matière		16h	6h			
UE5 Philosophie: Histoire de la Philosophie	UE						4 crédits
Philosophie contemporaine	Matière		12h	6h			
Philosophie moderne	Matière		16h	6h			